



COMMUNE DE ROQUEBRUN

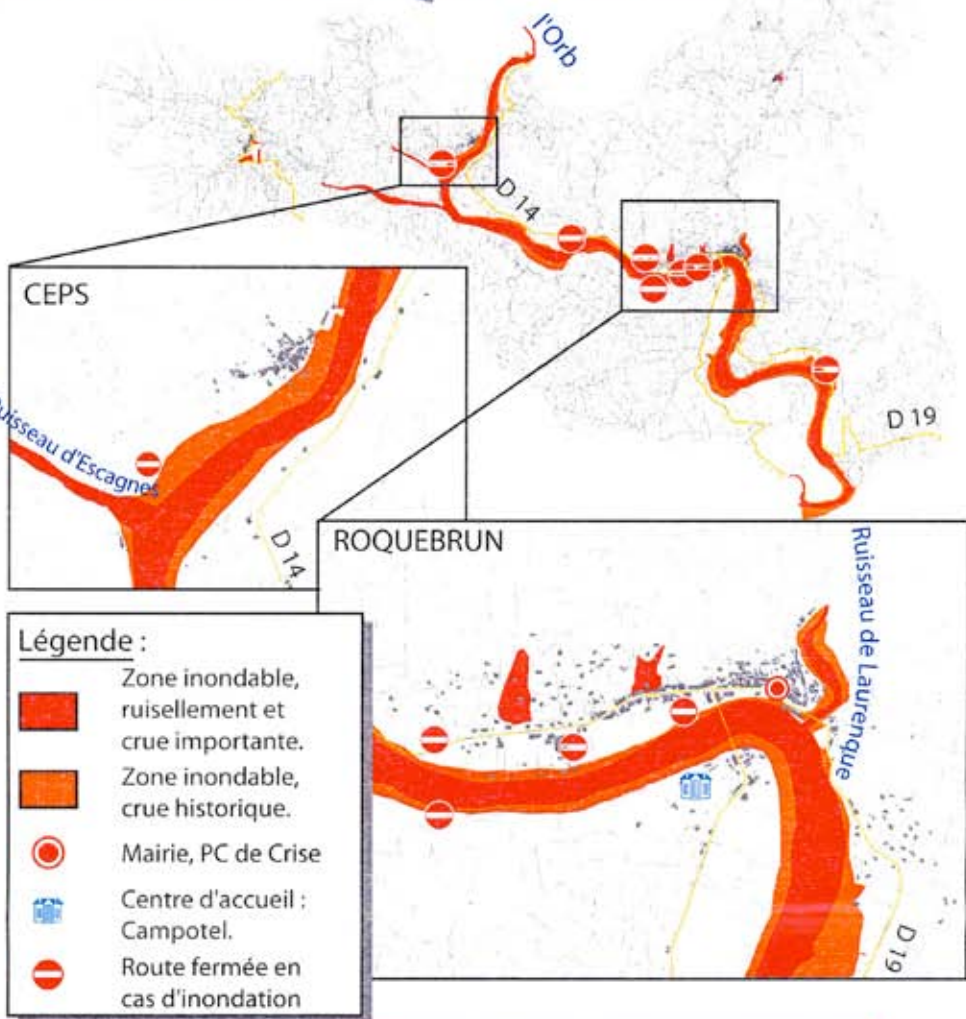
INFORMATION SUR LE RISQUE INONDATION

La commune de Roquebrun est soumise aux risques d'inondations par débordement de l'Orb et par ruissellement sur les ruisseaux de Laurenque, d'Escagnes et dans le village.

En décembre 1953 et en décembre 1995, les fortes précipitations tombées sur le bassin versant de l'Orb ont provoqué des crues exceptionnelles du fleuve. En 1953, l'eau a atteint la base des arches du pont de Roquebrun (D 14) et en 1995 l'eau est montée jusqu'aux pieds des maisons du chemin Campescal.

Lors de ces événements, des glissements de terrain et des ruissellements importants furent observés sur plusieurs secteurs de la commune, coupa notamment la route de Laurenque.

Ces crues exceptionnelles peuvent se reproduire et chacun doit mettre en place à son niveau, tous les moyens pour limiter les impacts de tels événements. Des consignes simples peuvent être adoptées pour se protéger soi, ainsi que sa famille et ne pas gêner l'intervention des secours.



Les numéros utiles :

Appel d'urgence européen	112	Mairie de Roquebrun	04.67.89.64.54
Sapeurs pompiers	18		www.roquebrun34.fr
SAMU	15	Météo France	08.36.68.02.30
Gendarmerie	17	Site Météo France	www.meteofrance.com
Radio France Bleu Hérault	104.0 FM	Site vigicrue	www.vigicrues.gouv.fr

Consignes de sécurité

AVANT

- Informez-vous des risques encourus et des consignes de sauvegarde.
- Prévoyez un poste de radio à piles, sortez votre véhicule de la zone inondable.
- Amarrez les cuves, surélevez le mobilier, faites une réserve d'eau potable, rassemblez papiers, argent, nécessaire de toilette, médicaments, etc. (pour une éventuelle évacuation).
- Rentez les poubelles et tout objet pouvant être emportés par la crue.

PENDANT

- Fermez portes, fenêtres, aérations, etc...
- Coupez les alimentations en gaz et en électricité.
- Réfugiez-vous dans les étages ou gagnez un point haut.
- N'allez pas chercher les enfants à l'école, ils sont mis en sécurité par leurs enseignants.
- N'évacuez qu'après en avoir reçu l'ordre.
- Ne circulez pas dans les zones inondées.
- Écoutez France Bleu Hérault (FM 103.7).

APRÈS

- Ventilez.
- Ne rétablissez l'électricité qu'après un contrôle complet des circuits électriques.
- Chauffez dès que possible.



Fermez les portes, les aérations



Montez à pied dans les étages



Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours



Coupez l'électricité et le gaz



N'allez pas chercher vos enfants à l'école